

discuter de la préparation militaire d'un « cessez-le-feu ». Le « Gouvernement provisoire de la République algérienne » (GPRA) accepta le principe de l'autodétermination, renonça à la condition préalable de l'indépendance de l'Algérie, tout en exigeant que la France, avant le « cessez-le-feu », s'engage dans des négociations non seulement militaires mais aussi d'ordre politique. Le Gouvernement français rejeta cette demande qui, à ses yeux, préjugait les décisions que les habitants de l'Algérie seraient appelés plus tard à prendre par voie de référendum.

En décembre, à la quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les alliés asiatiques et africains du GPRA engagèrent le débat sur l'Algérie. Il prit fin sans qu'aucune résolution ait été adoptée. En Algérie même, bien que la pacification se soit étendue, l'activité des terroristes n'a pas diminué sensiblement. La mise en œuvre du Plan quinquennal de développement économique formulé par le président de Gaulle le 3 octobre 1958 à Constantine, a progressé tout particulièrement en ce qui a trait à l'éducation, à la réforme agraire, au logement et à l'exploitation des gisements pétrolifères.

Tunisie—Le président de la Tunisie, M. Habib Bourguiba, et son parti du Néo-Destour ont enregistré un succès complet aux élections de novembre. Le Gouvernement a continué de promouvoir l'indépendance économique de la Tunisie, nationalisé certaines industries, accéléré le processus d'expropriation des propriétaires d'origine étrangère, favorisé, par la législation du travail, l'emploi de Tunisiens, et tout en demeurant à l'intérieur de la zone franc, institué un Fonds bancaire proprement tunisien à Paris. Ceci dit, on n'a pas noté d'amélioration sensible dans l'économie du pays. Le « Gouvernement provisoire de la République algérienne » s'est transporté du Caire à Tunis au début de l'année. A la suite de la déclaration du 16 septembre du président de Gaulle, le président Bourguiba conseilla publiquement la modération aux chefs de la rébellion algérienne. La Tunisie n'a pas rétabli avec la République Arabe Unie les relations diplomatiques qu'elle avait rompues en octobre 1958, ni n'a repris place au Conseil de la Ligue Arabe.

Maroc—Toute l'année le Gouvernement marocain a dû faire face à une conjoncture économique difficile. La création, en juillet, d'une Banque centrale du Maroc, qui se réserve le droit d'émettre la monnaie, a suscité des difficultés de change entre la France et le Maroc. Une importante dévaluation a eu lieu à l'automne et l'on a créé un contrôle des paiements à l'intérieur de la zone franc. Au cours de la visite que le président Eisenhower a fait au roi Mohammed en décembre, un accord a été conclu sur le retrait des troupes américaines du Maroc au cours des quatre années à venir.

3. Europe septentrionale

Aucun événement grave n'est venu cette année troubler le calme de la politique intérieure des trois pays scandinaves, la Norvège, la Suède et le Danemark. Il n'y a eu aucune élection nationale en 1959 et les partis sociaux-démocrates ont continué de diriger les destinées des trois pays. Les pays scandinaves, comme beaucoup d'autres pays européens qui avaient en 1957-1958 subi le contre-coup de la récession économique, ont regagné beaucoup de terrain en 1959. Dans les trois pays toutefois, le bas niveau des tarifs de fret maritime a empêché une reprise économique complète. En Suède, le coût de l'application des lois sociales a